

LA VIE ECONOMIQUE

- [Vœux 2014 : Hollande propose un « pacte de responsabilité » aux entreprises](#)
- [Les réactions politiques aux vœux de Hollande](#)
- [Les demandeurs d'emploi en novembre 2013](#)
- [Les réactions politiques et syndicales après la nouvelle hausse du chômage](#)
- [L'emploi intérimaire au 3e trimestre 2013 : l'intérim en légère hausse](#)
- [TVA, tabac, SMIC : ce qui change au 1er janvier](#)
- [Budget 2014 : le plafonnement de l'ISF censuré, la taxe à 75 % validée](#)
- [La dette publique a un peu reculé en France](#)
- [L'Insee révisé à la hausse la croissance du 2e trimestre à 0,6 %](#)
- [Le Conseil d'Etat annule les tarifs du gaz pour le chauffage collectif](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [La mise en place du dossier médical personnel a coûté 500 millions d'euros](#)
- [Sécurité sociale : les remboursements ne devraient pas diminuer](#)
- [Retraites : hausse des cotisations pour l'assurance vieillesse](#)
- [Fiscalité : le PEL dans la ligne de mire de Bercy ?](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Les taxis conserveront bien leur position devant les VTC](#)
- [Les enseignes de bricolage autorisées à ouvrir le dimanche](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [François Taquet, professeur de droit social, avocat et conseiller scientifique du groupement d'avocats GESICA : « Travail dissimulé, les Urssaf usent et abusent de leur pouvoir »](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Vœux 2014 : Hollande propose un « *pacte de responsabilité* » aux entreprises

Lors de ses vœux, présentés depuis l'Élysée le 31 décembre 2013, le président de la République, **François Hollande**, a proposé un « *pacte de responsabilité* » aux entreprises.

Un principe : « *Moins de contraintes [pour les entreprises] pour gagner la bataille de l'emploi. [Le pacte est fondé sur un] principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en même temps, une contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social* ». **Le Point** : « *Ce pacte évoque l'une des principales pistes de la remise à plat de la fiscalité lancée par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault et qui consiste*

à transférer les cotisations patronales pour la branche famille de la Sécurité sociale sur l'impôt, afin d'alléger le coût du travail ». Pour M. Hollande, il faut réduire les dépenses publiques de l'État, qui doit se « *concentrer sur ses missions essentielles* », clarifier les compétences des collectivités locales et « *la Sécurité sociale [devra en finir avec] les excès et les abus* ».

M. Hollande : « *J'assumerai, moi-même, la responsabilité et le suivi de ce programme d'économies durant tout le quinquennat* ». Le président a évoqué plusieurs problèmes : **01)**- Aboutir à une réduction d'impôts après la réduction du déficit public.

M. Hollande : « *Les impôts sont devenus lourds, trop lourds, à force de s'accumuler depuis de nombreuses années* ».

02)- « *Simplifier la vie de chacun dans les démarches administratives ou les actes de la vie quotidienne, [mais surtout] pour la création d'entreprises et le développement de l'investissement* ». Le président a réaffirmé aussi sa volonté d'accomplir la « *transition énergétique* » (économies d'énergie, rénovation des logements, lutte contre le réchauffement climatique...).

03)- Le chômage. **M. Hollande** : « *En 2013, le chômage est resté à un niveau encore élevé, même si la tendance de ces derniers mois s'améliore. [...] En 2014, nous aurons besoin de la mobilisation de tous pour gagner cette bataille* ».

Concernant l'inversion de la courbe du chômage fin 2013, il faudra attendre la publication des chiffres de décembre, fin janvier, pour savoir si ce pari présidentiel a été remporté ou perdu. **04)**- **Le Point** note que M. Hollande n'a pas eu un mot sur la croissance,

« *dont il a fait aussi une priorité alors que les économistes tablent sur une hausse du PIB de 1 % en 2014 après + 0,2 % en 2013, insuffisante pour permettre une création nette d'emplois sans une dose massive d'emplois aidés* ».

05)- Les élections européennes, et la volonté du Front national de devenir le premier parti de France : « *[Ce n'est] pas en défaisant l'Europe que l'on fera la France de demain. C'est en la renforçant qu'elle nous protégera davantage* ».

Avant d'annoncer, pour le printemps prochain, « *des initiatives avec l'Allemagne* ».

http://www.lepoint.fr/politique/en-direct-francois-hollande-presente-ses-voeux-aux-francais-31-12-2013-1775829_20.php

(Source : www.lepoint.fr du 31/12/2013)

● Les réactions politiques aux vœux de Hollande

Un tour d'horizon des principales réactions politiques aux vœux du président de la République.

A GAUCHE

- **Harlem Désir**, premier secrétaire du **Parti socialiste** : « *Les Français ont vu ce [mardi] soir un président de la République mobilisé et courageux, entièrement déterminé sur son objectif prioritaire, l'emploi, pugnace et intransigeant sur la défense des valeurs de la République. [...] Le président de la République a délivré aux Français un message fort de mobilisation, d'action et d'unité nationale pour 2014. Il incarne le rempart contre le déclinisme, le fatalisme, et contre ceux qui aujourd'hui les alimentent. [Le PS] salue le courage et la lucidité du chef de l'État qui n'a pas caché la difficulté de la tâche, ni les efforts demandés aux Français, mais a redit sa confiance dans le redressement productif de la France, avec une priorité absolue, l'emploi, pour amplifier les premiers résultats. [...] La France a aujourd'hui un président qui sait où il va, que rien ne détourne de ses objectifs et qui assume pleinement sa politique* ».

[Retour au sommaire](#)

- **François Rebsamen**, président des sénateurs **PS** : « *Dans son adresse de ce soir, le président de la République a montré son amour de la France et des Français. [...] Il a su*

trouver les mots pour exprimer sa confiance en eux et en notre pays. Il a tenu un discours de franchise et de lucidité et a montré sa détermination et sa volonté de défendre les valeurs de notre République, notamment la laïcité et la solidarité. Dans ces périodes difficiles, il a su dire aux Français que leurs efforts porteraient leurs fruits et que l'espoir était au bout du chemin qu'il avait tracé ».

- **Bertrand Delanoë**, maire **PS** de Paris : « François Hollande a montré qu'il n'ignorait ni les difficultés rencontrées par les Français, ni les atouts dont ils disposent pour dépasser la crise. [...] En faisant de la cohésion et de la confiance les conditions essentielles du redressement dans la justice de notre société, il a tracé un cap que chacun peut suivre, au-delà des clivages et des oppositions ».

- **François Delapierre**, secrétaire national du **Parti de gauche** : « Pour 2014, les intentions exprimées par François Hollande lors de ses vœux sont claires : continuer d'arroser les puissants et de maltraiter le peuple. Le président nous a resservi un pot-pourri des poncifs néolibéraux qu'il a appliqués cette année [...] L'échec de cette politique éclate pourtant avec le niveau record du chômage. Mais ce président éternellement satisfait l'est surtout de lui-même. Nous voilà prévenus, les partisans de l'austérité nous annoncent une année de combat contre le peuple et contre l'environnement ».

- **Pierre Laurent**, secrétaire national du **PCF** : « Dans ses vœux, François Hollande n'a témoigné aucune sensibilité réelle aux difficultés des Français : lui qui affirmait en 2013 vouloir 'coûte que coûte' inverser la courbe du chômage n'a même pas évoqué son échec. Pire, il confirme qu'il persévère et ne changera rien de cette politique qui échoue depuis plus de vingt ans : moins de charges pour les entreprises pour soit disant plus d'emplois. On connaît le résultat : toujours plus de bas salaires, de précarité et de chômage. [...] Le seul objectif dont il se déclare 'personnellement garant' c'est moins de dépenses publiques, c'est à dire moins de services publics de l'Etat, moins d'investissements publics des collectivités locales, moins de remboursements et de prestations de la Sécurité sociale. [...] Tout cela est désolant ».

- **Emmanuelle Cosse**, secrétaire nationale d'**Europe Ecologie-Les Verts (EELV)** : « Le Président de la République s'est engagé en faveur de la transition énergétique. Chiche ! Nous le prenons au mot. [...] Mais pas comme un chantier en plus. Cela doit être un axe structurant de la lutte pour l'emploi : car la transition énergétique peut être une formidable opportunité pour sortir de la crise, pour créer des centaines de milliers d'emplois et pour le pouvoir d'achat en réduisant les dépenses contraintes. L'engagement présidentiel pour une réduction accentuée des dépenses publiques afin de 'faire des économies partout', ne saurait être envisageable que s'il profite aux ménages et qu'il se traduit par une refonte plus juste et plus écologique de notre système fiscal. Commençons par la suppression de niches fiscales anti-écologiques et les grands chantiers inutiles ».

- **Nouveau parti anticapitaliste (NPA)** : « L'année 2013 a été l'année de la crise, de l'explosion du chômage, de la précarité, des licenciements, alors que la bourse, elle, a bien augmenté... Mais Hollande a le culot d'expliquer que 'les résultats sont longs à apparaître mais sont là', alors qu'à cause de sa politique et de celle de son gouvernement, la situation des travailleurs et des classes populaires a empiré. Aveugle et sourd, il continue à prôner pour 2014 une politique d'austérité et de baisse du coût du travail, proposant 'un pacte de responsabilités aux entreprises', et prônant l'union nationale pour le 'destin économique de la France'. Bref circulez y a rien à voir... sauf si vous êtes riche ou patron ! »

[Retour au sommaire](#)

AU CENTRE

- **Jean-Louis Borloo**, président de l'**UDI** : « Malheureusement, le président de la République a tenu les mêmes propos que le 31 décembre 2012, pourtant le chômage est cette année à un niveau historique, la crise du logement et du bâtiment ont atteint un niveau inégalé depuis 30 ans, la transition énergétique et notamment les travaux d'efficacité énergétique se sont effondrés depuis 18 mois et le pouvoir d'achat des Français est le plus bas que notre pays ait connu depuis 20 ans. [...] Même si le président de la République semble enfin avoir pris conscience de la crise de 2008 qu'il avait niée jusqu'à présent, c'est bien aujourd'hui le cap

économique et social français qui est responsable de la situation actuelle de notre pays. [...] Son nouveau 'pacte de responsabilité' n'est qu'une formule dont il a le secret ».

A L'EXTREME-DROITE

- **Marine Le Pen**, présidente du **Front national** : « [Le président] ne mesure rien de la colère et des attentes des Français : Il y a quelque chose de pathétique à voir chaque année le président de la République s'adonner au rituel des vœux aux Français alors qu'il n'a rien à leur dire. S'il n'a rien à leur dire, c'est qu'il ne vit plus dans le même monde qu'eux. [...] Les vœux sont devenus l'allocution du gouverneur de la province France : il lâche ses traditionnelles platitudes, essaye au passage de glisser une nouvelle fausse promesse, mais surtout ne dit rien de ce qu'il faudrait faire pour changer vraiment la France et la situation des Français ».

A DROITE

- **Jean-François Copé**, président de l'**UMP** : « François Hollande a repris les mêmes engagements non tenus, qu'il avait formulés quasiment dans les mêmes termes, il y a un an, le 31 décembre 2012 : inversion de la courbe du chômage, retour de la croissance, stabilité fiscale... L'augmentation indéniable du chômage, l'appauvrissement des Français asphyxiés par le matraquage fiscal et la stagnation économique auraient pourtant dû conduire François Hollande à prendre acte de l'échec de sa politique et à changer de cap. [...] Malheureusement, la réitération pour 2014 des promesses déçues en 2013 condamne notre pays aux mêmes déconvenues ».

- **Bernard Accoyer**, député **UMP** et ancien président de l'Assemblée nationale : « A l'occasion de ses vœux, François Hollande a avoué aux Français la litanie de ses échecs au cours des 19 premiers mois de sa présidence : Il a reconnu avoir sous-estimé la crise, trop augmenté les impôts des Français et les charges des entreprises, ne pas avoir engagé la baisse indispensable de la dépense publique, avoir abrogé à tort la réforme du conseiller territorial. Face à ses aveux d'échecs, anxieux pour beaucoup de Français, le président de la République n'a annoncé qu'un énième acte au contenu et aux retombées purement hypothétiques ».

- **Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée **UMP** : « Je l'ai trouvé pathétique dans le style et sur le fond, rien, c'est un président baratin. C'est un président qui parle de baisser les impôts et qui a contribué à les augmenter depuis deux ans. C'est un président qui parle de simplifier la vie des Français et qui a fait le contraire ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140101.OBS1031/voeux-de-hollande-pathetique-dans-le-style-et-sur-le-fond-rien.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140102_NLNOACTU08H- -voeux-de-hollande-pathetique-dans-le-style-et-sur-le-fond-rien#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140102](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140101.OBS1031/voeux-de-hollande-pathetique-dans-le-style-et-sur-le-fond-rien.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140102_NLNOACTU08H- -voeux-de-hollande-pathetique-dans-le-style-et-sur-le-fond-rien#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140102)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 01/01/2014)

● **Les demandeurs d'emploi en novembre 2013**

- **Présentation du ministère du travail** : « Les statistiques des demandeurs d'emploi pour le mois de novembre - les données pour l'ensemble de l'année 2013 ne seront connues que le 27 janvier - sont en hausse de + 0,5 % (+ 17 800 demandeurs d'emploi de catégorie A), faisant suite à une baisse de - 0,6 % (- 20 500) en octobre. A l'inverse, les inscrits en catégories ABC dans leur ensemble sont en diminution de 0,1 % (- 6 900), alors qu'ils progressaient le mois précédent ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/>

- **Dares : Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en novembre 2013 (20 pages)** :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle_JYN014.pdf

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>)

[Retour au sommaire](#)

● **Les réactions politiques et syndicales après la nouvelle hausse du chômage**

- **François Hollande** : « Les chiffres du chômage pour le mois de novembre (+ 17 800) viennent atténuer ceux du mois d'octobre (- 20 500), mais ils ne modifient pas la tendance. [...] L'inversion de la courbe du chômage, sur laquelle [il s'est] engagé, est bien amorcée. [...] L'évolution des demandeurs d'emploi sans aucune activité est passée de + 30 000 par mois au 1er trimestre 2013, à + 18 000 par mois au 2e, puis à + 5 500 par mois

au 3e trimestre. [...] Et sur les deux derniers mois, c'est une baisse moyenne de 1 350 du nombre des inscrits qui est enregistrée ».

- **Michel Sapin**, ministre du Travail, sur Europe 1 : « L'inversion est amorcée, c'est une vérité. [...] L'inversion de la courbe, elle est là, le chômage il est en train de baisser, trop modestement, il faut l'amplifier [et] dans la durée. [...] Les chiffres du chômage au mois le mois, ça baisse puis ça monte. Ce qui compte, c'est comment ça bouge, et la tendance est une tendance à la baisse. [...] Aux deux derniers mois du quatrième trimestre, (en moyenne) le chômage recule, c'est ça une vraie tendance ».

A GAUCHE

- **Harlem Désir**, premier secrétaire du **Parti socialiste** : « Au-delà des aléas statistiques au mois habituels en période de retournement - baisses en août et octobre, ressacs en septembre et novembre -, le quatrième trimestre 2013 s'annonce comme celui de l'inversion de la courbe du chômage. [...] Après 2013 année de l'inversion, 2014 devra être l'année de la confirmation et de l'amplification de la baisse du chômage ».

- **François de Rugy**, coprésident du **groupe écologiste** à l'Assemblée nationale : « Il y a une tendance moins mauvaise depuis plusieurs mois. Mais nous n'avons pas encore tout fait. Il faut poursuivre les réformes de structure : l'accord sur la formation professionnelle doit être transcrit dans la loi au plus vite. La transition énergétique est un grand chantier créateur d'emplois nouveaux et durables ».

- **Alexis Corbière**, secrétaire national du **Parti de gauche**, sur BFMTV : « Je crois que M. Sapin a embrouillé un peu les choses, et ça je trouve que ce n'était pas digne. [...] La politique menée par ce gouvernement ne permet pas de faire reculer le chômage, [mais] on peut faire autrement. [...] Si on veut empêcher la hausse du chômage, il faut empêcher la destruction d'emplois ça peut sembler simpliste comme idée, mais c'est la base de tout ».

- **Olivier Dartigolles**, porte-parole du **Parti communiste (PCF)** : « Face à une réalité implacable, incontestable, celle d'un chômage de masse qui détruit la vie de millions de personnes et de familles, les stratégies de communication apparaissent [...] bien dérisoires. Comment parler 'd'inversion de la courbe du chômage' quand on enregistre une hausse en novembre du nombre de demandeurs d'emploi ? [...] Si le gouvernement veut pratiquer la méthode Coué, il n'en reste pas moins qu'il est loin, très loin, d'avoir gagné la bataille de l'emploi [...] La solution passe par une grande politique de relance, en France et en Europe, par l'emploi et les salaires ».

[Retour au sommaire](#)

A DROITE

- **Jean-François Copé**, président de l'**UMP** : « Je demande à François Hollande de s'adresser aux Français pour prendre acte de son échec et annoncer immédiatement un changement de politique économique. [...] La multiplication des contrats aidés et des radiations n'aura pas suffi à masquer l'implacable réalité : le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé dans notre pays. [...] Ecrasées d'impôts, de taxes, de normes, soumises à des décisions politiques néfastes et à une instabilité permanente, les entreprises n'arrivent plus à produire en France et à créer des emplois. [...] Je demande solennellement à François Hollande de s'inspirer des mesures que nous avons proposées et d'en finir avec l'idéologie et l'amateurisme ». Les mesures citées, entre autres, par M. Copé : « La fin des 35 heures, [la] baisse du coût du travail et de la fiscalité [ou encore] la simplification drastique des normes ».

- **François Fillon**, ancien Premier ministre (**UMP**) : « Ce soir le piège se referme un peu plus sur François Hollande qui est en passe de perdre son grand pari politique d'inverser la courbe du chômage. Cet échec prévisible est le résultat d'une mauvaise stratégie économique. Aucune décision forte n'est intervenue pour se donner véritablement les moyens de cette inversion. Alors que le gouvernement aurait dû accélérer sur l'investissement, sur la compétitivité et le désendettement, la France est redevenue championne d'Europe des impôts. Le premier tiers du quinquennat de François Hollande n'a été que du temps perdu pour l'économie française face à l'urgence du redressement national ».

- **Eric Woerth**, ancien ministre du Travail (**UMP**), considère, sur BFMTV que la réaction de l'Elysée est « ridicule » : « Il faut que le gouvernement descende de son arbre. [...] On peut un peu biaiser par les statistiques, on peut occuper des gens dans des emplois d'avenir, mais la vraie réalité est qu'on augmente la précarité et on dégonfle artificiellement le chômage. [Le pari de François Hollande] est idiot et donc il est perdu ».

- **Nicolas Dupont-Aignan**, président de **Debout la République** (DLR) : « En tentant de jouer sur des apparences statistiques aussi aléatoires que peu significatives, le président de la République et le Parti socialiste s'imaginent mener les Français en bateau. Mal leur en prend : ils vont vite devoir déchanter car la lutte contre le chômage n'est pas un jeu, tandis que nos concitoyens ne croient plus depuis belle lurette au trompe-l'œil des emplois aidés ».

- **Maurice Leroy**, porte-parole de l'**UDI**, sur l>Télé : « Les emplois aidés... j'entendais mon collègue Roger Karoutchi (sénateur UMP, ndlr) les dénoncer. Il n'a pas raison. Il faut être honnête, il faut dire la vérité aux Français : si on avait été au pouvoir, on aurait fait des emplois aidés. [...] Les emplois aidés, nous (l'UDI) les avons votés à l'Assemblée nationale. [...] Mais les emplois aidés, ça ne fait pas une politique économique de développement de l'emploi. Il faut donc s'attaquer aux vraies mesures, aux vraies réformes structurelles comme l'ont fait les Allemands. [...] Qu'on la regarde mensuellement ou qu'on la regarde par trimestre, la courbe du chômage ne s'inverse pas. [...] Les Français attendent de François Hollande qu'il cesse de se prendre pour le père Noël mais qu'il se comporte davantage comme un chef d'Etat ».

A L'EXTREME-DROITE

- **Marine Le Pen**, présidente du **FN** : « François Hollande a tout fait pour essayer de parvenir à une baisse artificielle du nombre de chômeurs (radiations, utilisation sélective des statistiques, augmentation massive des emplois aidés, etc.). [...] Il est consternant de voir que malgré tout ça, la hausse réelle du chômage est trop forte pour pouvoir être maquillée statistiquement en une baisse. [...] Le chômage de masse continue de progresser en France, et continuera de monter en 2014 ».

DU COTE SYNDICAL

- **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de **Force ouvrière**, sur RMC et BFMTV : « On inversera la courbe du chômage quand on retrouvera un taux de croissance économique plus fort ». Pour M. Mailly, en persistant à affirmer que l'inversion est amorcée, le gouvernement fait de « la communication » : « Un optimiste, c'est un pessimiste mal informé. [...] Sur le fond, on n'est pas dans une optique d'inversion de la courbe du chômage ».

- **Eric Aubin**, secrétaire confédéral de la **CGT**, sur France Info : « La politique de l'emploi n'est pas bonne. [...] On peut créer des artifices, les emplois aidés, il en faut en période de crise, mais néanmoins ce n'est pas ça qui fait une politique de l'emploi ». M. Aubin constate « une montée des entrées à Pôle emploi liée aux ruptures conventionnelles », qui permet depuis 2008 des séparations à l'amiable, et juge qu'il faut « encadrer ce dispositif des ruptures conventionnelles » dont « beaucoup d'entreprises » se servent, selon lui, pour « écarter » leurs salariés, « notamment âgés ». Le 17 janvier 2014, lors de la négociation sur les règles d'indemnisation des chômeurs, la CGT proposera « une taxe supplémentaire pour les entreprises qui ne jouent pas le jeu » : « Celles qui licencient des seniors au-delà de 50 ans en rupture conventionnelle doivent participer financièrement au coût (...) pour l'assurance chômage ». La CGT veut également, à l'occasion de cette négociation, mettre sur la table une proposition pour renforcer la formation des demandeurs d'emploi, qui « aujourd'hui n'est pas suffisante ».

[http://www.challenges.fr/economie/20131227.CHA8773/les-reactions-politiques-a-la-nouvelle-hausse-du-chomage-en-france.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20131227](http://www.challenges.fr/economie/20131227.CHA8773/les-reactions-politiques-a-la-nouvelle-hausse-du-chomage-en-france.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20131227)

(Source : www.challenges.fr du 27/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **L'emploi intérimaire au 3e trimestre 2013 : l'intérim en légère hausse**

- **Présentation du ministère du Travail et de l'Emploi** : « À la fin du 3^{ème} trimestre 2013, 523 100 salariés sont intérimaires, soit une hausse de 5 000 postes par rapport au trimestre précédent (+ 1,0 %) ; cette hausse fait suite à une baisse enregistrée lors du trimestre

précédent (- 0,6 %). Au 3^{ème} trimestre 2013, les effectifs intérimaires augmentent dans l'industrie (+ 0,9 %, soit + 2 000 postes), dans la construction (+ 1,0 %, + 1 200 postes) et dans le tertiaire (+ 1,1 %, + 1 900 postes). L'emploi salarié des secteurs concurrentiels diminue de 0,1 % hors et y compris intérim. Au cours du 3^{ème} trimestre 2013, le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein augmente de 2,2 %. Le nombre de contrats conclus augmente de 5,6 %. La durée moyenne des missions diminue de 2,7 % pour s'établir à 1,6 semaine ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2013-082-l-emploi-interim-aire-au,17332.html>

- Les chiffres de la Dares (7 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-082.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 30/12/2013)

● TVA, tabac, SMIC : ce qui change au 1er janvier

Un tour d'horizon, non exhaustif, des changements à venir en 2014 : **01)- Smic** : une hausse qui s'en tient aux règles de calcul élaborées en février 2013, soit + 1,1 %. Le Smic horaire passe de 9,43 € à 9,53 € brut ; pour les salariés aux 35 heures, le Smic mensuel passe de 1 430,22 € à 1 445,38 € brut (soit 12 € net de plus). **02)- RSA** : une hausse de 1,3 % à 499 euros pour une personne seule, 749 euros pour une personne avec un enfant. Nombre de personnes concernées à fin juin : près de 2,23 millions de foyers, un chiffre en progression de 7 % sur un an. **03)- Quotient familial** : le plafond de ce dispositif, qui réduit l'impôt des familles en fonction du nombre d'enfants et des revenus, baisse de 2 000 à 1 500 euros par demi-part. **04)- Prestations familiales** : les plafonds d'attribution pour les prestations familiales (allocation rentrée scolaire, prestation d'accueil du jeune enfant...) augmentent de 1,9 %. **05)- Retraite** : le versement des pensions complémentaires du privé (Agirc et Arrco) se fera désormais mensuellement (et non plus trimestriellement). Les cotisations des salariés et des entreprises, elles, augmentent, ainsi que celles du régime général de base. Enfin, les majorations de pension des retraités ayant eu au moins trois enfants sont désormais soumises à l'impôt. **06)- TVA** : le taux normal passe de 19,6 % à 20 %, le taux intermédiaire de 7 % à 10 % (il concerne l'hôtellerie, la restauration, les transports ...). Le taux réduit reste inchangé à 5,5 %. Pour les places de cinéma, les livres et les spectacles vivants, le taux va baisser de 7 à 5,5 %. Les centres équestres ont, eux, obtenu un statu quo pour 2014, alors que le taux devait passer de 7 à 20 % pour se conformer à la réglementation européenne. **07)- Fonctionnaires** : abrogation de la journée de carence en cas d'arrêt maladie, coup de pouce pour les fonctionnaires les moins payés. **08)- Emploi** : la durée minimale des temps partiels passe à 24 heures hebdomadaires (pour les contrats en cours, les entreprises ont jusqu'au 1er janvier 2016 pour se conformer). **09)- Consommation** : instauration d'une taxe sur les boissons énergisantes, augmentation des timbres (+ 3 centimes), augmentation du paquet de cigarettes (+ 20 centimes), augmentation de l'électricité (+ 2 %), augmentation des transports en commun (+ 3 % en Ile-de-France, à deux exceptions près : le ticket à l'unité reste à 1,70 € et le pass mensuel Navigo des zones 1-5 est maintenu à 113,20 €).

<http://www.leparisien.fr/economie/tva-tabac-smic-ce-qui-change-au-1er-janvier-29-12-2013-3443739.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 29/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Budget 2014 : le plafonnement de l'ISF censuré, la taxe à 75 % validée

Le 29/12/13, le Conseil constitutionnel a censuré 7 des 93 articles de la loi de finances rectificative pour 2013 et 17 des 143 articles de la loi de finances initiale pour 2014. Parmi les articles censurés : le plafonnement de l'ISF (qui prévoyait d'inclure dans les revenus pris en compte dans le calcul de l'ISF, notamment, les revenus des contrats d'assurance-vie). La taxe à 75 %, acquittée par les entreprises sur la part des salaires supérieure à 1 million d'euros, a, elle, été validée.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/12/29/budget-2014-le-conseil-constitutionnel-censure-le-plafonnement-de-l-isf_4341101_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20131230-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/12/29/budget-2014-le-conseil-constitutionnel-censure-le-plafonnement-de-l-isf_4341101_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20131230-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 29/12/2013, Patrick Roger)

● La dette publique a un peu reculé en France

Le 24/12/2013, l'Insee a annoncé que la dette publique de la France avait légèrement diminué de 11,4 milliards d'euros entre le deuxième et le troisième trimestre 2013, pour s'établir à 1 900,8 milliards à fin septembre, soit 92,7 % du produit intérieur brut (PIB). **L'Insee** : « *La dette brute française au sens des critères européens de Maastricht a ainsi reculé de 0,8 point par rapport à fin juin 2013* ». La contribution de l'Etat à la dette a diminué de 9,3 milliards d'euros au troisième trimestre (cause : un repli de sa dette négociable à long terme (- 15,2 milliards, à 1 405,7 milliards)) ; celle des caisses de Sécurité sociale a été réduite de 1 milliard.

[http://www.challenges.fr/economie/20131224.CHA8737/la-dette-publique-recule-un-peu-en-france.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20131224](http://www.challenges.fr/economie/20131224.CHA8737/la-dette-publique-recule-un-peu-en-france.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20131224)

(Source : www.challenges.fr du 24/12/2013)

● L'Insee révisé à la hausse la croissance du 2e trimestre à 0,6 %

Le 24/12/2013, l'Insee a révisé à la hausse le taux de croissance du produit intérieur brut au deuxième trimestre 2013, à 0,6 % (au lieu de 0,5 %). L'Insee a également confirmé un repli de 0,1 % au troisième trimestre. La prévision de l'Institut pour le quatrième trimestre est de + 0,4 %. Au total sur l'année, la croissance devrait être de 0,2 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20131224.CHA8738/l-insee-revise-a-la-hausse-la-croissance-du-2e-trimestre-a-0-6.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20131224](http://www.challenges.fr/economie/20131224.CHA8738/l-insee-revise-a-la-hausse-la-croissance-du-2e-trimestre-a-0-6.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20131224)

(Source : www.challenges.fr du 24/12/2013)

● Le Conseil d'Etat annule les tarifs du gaz pour le chauffage collectif

Le 30/12/13, le Conseil d'Etat a jugé illégaux les arrêtés portant sur la réglementation des tarifs du gaz entre juillet et décembre 2012. Le Conseil estime que les particuliers en chauffage collectif ont été favorisés. Pour lui, il y a une « *méconnaissance du principe d'égalité* ». Il juge « *qu'il n'existait en l'espèce ni différence de situation ni motif d'intérêt général justifiant une telle différence de traitement* ». **L'Expansion** : « *La plupart des 11 millions de ménages français abonnés au gaz, qui se trouvent en tarif de base (B0 et B1, correspondant à moins de 30 000 KWh par an) ou en offres de marché, ne sont pas concernés. Après l'annulation des tarifs du premier semestre 2012, le gouvernement a saisi le 19 novembre les instances concernées d'un nouveau projet de décret, qui prévoit déjà un rattrapage* ». D'après une source gouvernementale, ce rattrapage équivaldrait en moyenne à 30 euros taxes comprises par foyer au chauffage gaz collectif, échelonné dans les charges de chauffage. En ce qui concerne les clients professionnels, ils bénéficieraient, eux, d'une légère ristourne.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-conseil-d-etat-annule-de-nouveau-les-tarifs-du-gaz_422072.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 30/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● La mise en place du dossier médical personnel a coûté 500 millions d'euros

Le Parisien du 04/01/14 indique que la mise en place du dossier médical personnel (DMP) a coûté 500 millions d'euros pour seulement 418 011 ouvertures de DMP sur les cinq millions prévus. **Le Parisien** : « *Selon un document interne du Conseil national de la qualité et de la coordination des soins, chargé d'arbitrer les financements destinés à l'amélioration de la médecine de ville, 500 millions d'euros ont été versés depuis 2004. [...] C'est la première fois qu'un document officiel mentionne le chiffre exact du financement du DMP. Ces fonds proviennent en grande partie de l'assurance maladie. [...] Lors de la relance en 2008-2009, le contrat signé avec la société Santeos, chargé de l'hébergement des dossiers, tablait sur 5 millions de DMP fin 2013 [or] le nombre de dossiers médicaux personnels ouverts au 2 janvier est de 418 011. [...] En attendant de redéfinir une nouvelle stratégie, le*

gouvernement a été contraint de prolonger d'un an ce contrat soit 7 millions d'euros supplémentaires pour l'année 2014 ». Le DMP est géré par l'Asip (agence des systèmes d'information partagée de santé), une caisse spécialement créée à cet effet. Il pourrait être confié à la Caisse nationale d'assurance maladie. **Le Parisien** : « Dans le DMP, carnet de santé numérique, que le patient peut consulter lui-même sur Internet, sont versés le volet médical de synthèse rédigé par le médecin traitant, les résultats d'analyse et les comptes rendus de soins hospitaliers ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140104.OBS1369/la-mise-en-place-du-dossier-medical-personnel-a-coute-500-millions-d-euros.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140104_NLNOACTU17H- -le-dossier-medical-personnel-a-coute-500-millions-d-euros#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140104](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20140104.OBS1369/la-mise-en-place-du-dossier-medical-personnel-a-coute-500-millions-d-euros.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140104_NLNOACTU17H- -le-dossier-medical-personnel-a-coute-500-millions-d-euros#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140104)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 04/01/2014)

● **Sécurité sociale : les remboursements ne devraient pas diminuer**

Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, a déclaré sur Europe 1 qu'il ne devrait pas y avoir de réduction de la prise en charge des dépenses de santé des Français : « Nous ne devons pas, et ce n'est pas la politique du gouvernement, aller vers la réduction de la prise en charge, la multiplication des forfaits et des déremboursements. [...] C'est ce qu'a fait le gouvernement précédent et on voit que ça n'a pas servi à grand chose [...] puisque le déficit a continué de se creuser ». Mme Touraine a énoncé les « priorités » du gouvernement pour « mieux soigner tout en dépensant moins » : **01)**- Renforcer la part des médicaments génériques. **02)**- Inciter les patients à aller chez un médecin de proximité plutôt qu'à l'hôpital quand ce n'est pas nécessaire. **03)**- Développer la chirurgie ambulatoire (opération sans hospitalisation). Des priorités qui s'inscrivent dans la stratégie nationale de santé de la ministre, annoncée fin septembre, dans le prolongement de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014. **Challenges** : « Cette loi prévoit des économies d'un montant de 4,4 milliards d'euros, dont 2,9 milliards pour la branche maladie (baisse des tarifs de certains médicaments et examens, gestion des hôpitaux, réduction des dépenses de fonctionnement...) ». L'ensemble de ces mesures devrait permettre de ramener le déficit du régime général de la Sécurité sociale (celui des salariés du privé) à 12,8 milliards d'euros en 2014, en recul de 3,4 milliards d'euros par rapport à 2013 (16,2 milliards). **Mme Touraine** : « [L'Assurance maladie est une] chance extraordinaire [pour la France, qui a permis des avancées en terme de santé, notamment sur le plan de l'espérance de vie et de la réduction des risques face au cancer]. Je veux rompre un peu avec le discours que j'entends, parfois, de fatalisme qui présente la Sécurité sociale, l'assurance maladie comme une forme de bateau ivre qui serait condamnée au déficit et condamnée à être un fardeau pour notre population ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140104.CHA8870/securite-sociale-les-remboursements-ne-devraient-pas-diminuer.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140106](http://www.challenges.fr/economie/20140104.CHA8870/securite-sociale-les-remboursements-ne-devraient-pas-diminuer.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140106)

(Source : www.challenges.fr du 06/01/2014)

● **Retraites : hausse des cotisations pour l'assurance vieillesse**

Un décret paru au Journal Officiel le 31/12/13 annonce que les cotisations vieillesse acquittées par les entreprises et les salariés pour financer les retraites vont augmenter au 1er janvier, et que les cotisations familiales des employeurs vont baisser en contrepartie. Qui est concerné par cette hausse ? Tout le monde : entreprises, salariés du privé, agriculteurs, indépendants, commerçants, fonctionnaires et agents des régimes spéciaux. Le texte « entre en vigueur le lendemain de sa publication [et] s'applique aux cotisations d'assurance vieillesse et d'allocations familiales dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2014 ». Seront davantage ponctionnés les salaires supérieurs à 3 086 euros bruts.

[http://www.challenges.fr/economie/20140101.CHA8829/retraites-hausse-des-cotisations-pour-l-assurance-vieillesse.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140102](http://www.challenges.fr/economie/20140101.CHA8829/retraites-hausse-des-cotisations-pour-l-assurance-vieillesse.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140102)

(Source : www.challenges.fr du 01/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Fiscalité : le PEL dans la ligne de mire de Bercy ?**

D'après Le JDD, le gouvernement souhaiterait refondre le PEL. La prime d'Etat de 1 000 à 1 500 euros versée lors du déblocage de cette épargne pourrait être supprimée. **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, interrogé lors du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro, a démenti : « *Il n'est pas question de modifier le régime fiscal des PEL [et] non [il n'est pas envisagé de ne plus verser la prime]* ». **Bercy** paraît cependant moins catégorique, expliquant que le non-versement éventuel de cette prime était une « *piste technique* » parmi d'autres : « *Mais sur ce sujet aucune décision n'est prise. [...] La prime est regardée comme le plafond du produit, le taux des prêts, les paramètres qui y concourent, etc.* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/bernard-cazeneuve-pas-de-changement-du-regime-fiscal-du-pel-06-01-2014-1777141_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140106](http://www.lepoint.fr/economie/bernard-cazeneuve-pas-de-changement-du-regime-fiscal-du-pel-06-01-2014-1777141_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140106)

(Source : www.lepoint.fr du 06/01/2014)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Les taxis conserveront bien leur pole position devant les VTC**

Un décret paru au Journal Officiel le 04/01/14 précise qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, les voitures de tourisme avec chauffeur (VTC) devront bien respecter un délai de 15 minutes entre la réservation et la prise en charge du client. Le décret a été signé par les ministres **Sylvia Pinel** (Artisanat, Commerce, Tourisme) et **Manuel Valls** (Intérieur) : « *Ce délai permet de mieux distinguer l'activité de ces véhicules de celle des taxis, seuls habilités à circuler en quête de clients sur la voie publique* ». Deux exceptions toutefois : « *Les prestations de transport de VTC réservées par des exploitants d'hôtels 4 et 5 étoiles au départ de leur établissement ou par des organisateurs de salons professionnels lorsqu'il existe un service permanent de prise en charge des véhicules des clientèles concernées* ». **L'Autorité de la Concurrence** est en désaccord avec ce décret : « *[Il y a] distorsion de concurrence ayant des conséquences très négatives sur l'activité économique des sociétés de VTC. [Une telle situation serait] défavorable aux consommateurs. [Le développement des VTC] est susceptible de rééquilibrer la demande et l'offre de transports particuliers et de permettre une diversification de cette dernière, surtout en région parisienne où il existe une pénurie* ». Deux sociétés de VTC ont fait savoir qu'elles allaient attaquer le décret en justice. Les taxis, eux, soutiennent le décret.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20131229trib000802966/les-taxis-conserveront-bien-leur-pole-position-devant-les-vtc.html>

(Source : www.latribune.fr du 29/12/2013)

● **Les enseignes de bricolage autorisées à ouvrir le dimanche**

Le 31/12/13, le gouvernement a annoncé par décret la mise en place d'une dérogation jusqu'au 1^{er} juillet 2015, en attendant la création d'un cadre juridique stable. **Sylvia Pinel** et **Michel Sapin**, les ministres du Commerce et du Travail : « *Cette dérogation vise à apporter, à titre transitoire, un cadre juridique stable pour les ouvertures dominicales constatées dans ce secteur dans l'attente d'une refonte globale de nature législative des dérogations au repos dominical, qui doit rester la règle générale* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/12/31/20002-20131231ARTFIG00249-un-decret-autorise-l-ouverture-dominicale-des-enseignes-de-bricolage.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 31/12/2013)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **François Taquet, professeur de droit social, avocat et conseiller scientifique du groupement d'avocats GESICA** : « *Travail dissimulé, les Urssaf usent et abusent de leur pouvoir* »

Un article de François Taquet, professeur de droit social, avocat et conseiller scientifique du groupement d'avocats GESICA, qui pose la question de la définition du « *travail dissimulé* », et qui considère que les Urssaf « *en font beaucoup trop* », selon lui, en la matière. Dans les exemples qu'il cite, celui du café de Locmiquélic (Morbihan) – cf. Le.Crible n°121, article : « *Bretagne : les clients rapportent leur verre au bar, l'Urssaf réclame 9 000 €* ».

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20131230trib000803095/travail-dissimule-les-urssaf-usent-et-abusent-de-leur-pouvoir.html>

(Source : www.latribune.fr du 30/12/2013, François Taquet)

Le.Crible vous présente ses meilleurs vœux pour 2014

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr